



## ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE CPTS DU DEPARTEMENT

Etapas	Actions	Finalités	Accompagnement
<b>Initiative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des enjeux d'une CPTS</li> <li>- Constitution d'un noyau de professionnels porteurs du projet</li> <li>- Définition du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaration d'intention auprès de la DD ARS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des objectifs d'une CPTS</li> <li>- Contribution à la constitution d'un noyau porteur</li> <li>- Contribution à la définition du territoire en lien avec les porteurs</li> </ul>
<b>Information/ Mobilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer auprès des professionnels du territoire (lettre d'informations, groupe WhatsApp, site Internet, réseaux sociaux...)</li> <li>- Assemblée Générale Constitutive et/ou réunion d'informations pour présenter la démarche auprès des professionnels du territoire (présentation du territoire, présentation des objectifs d'une CPTS, présentation des premiers axes de réflexion, élection du Bureau (le cas échéant), vote des statuts et du règlement intérieur (le cas échéant))</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaration de l'Association en Préfecture</li> <li>- Ouverture du compte en banque (si Association <i>ad hoc</i> pour la CPTS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition d'exemples de lettre d'informations               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de la liste d'adhérents</li> </ul> </li> <li>- Mise en ligne d'un questionnaire pour recenser les besoins/ attentes des professionnels</li> <li>- Liens avec les élus pour avoir accès à des salles de réunion</li> <li>- Création et animation des différents outils de communication (site Internet, réseaux sociaux...)</li> <li>- Proposition de statuts et règlement intérieur adaptables</li> <li>- Co-animation de la réunion d'informations/ de l'Assemblée Générale</li> <li>- Déclaration de l'Association en Préfecture</li> <li>- Rédaction des comptes-rendus de réunion de Bureau</li> </ul>

<p><b>Préfiguration</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction de la lettre d'intention ingénierie de projet à adresser à la DD 78 (porteur juridique, territoire, diagnostic territorial de santé (succinct), acteurs du projet, axes pressentis, budget pour l'ingénierie de projet)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention avec l'ARS pour l'ingénierie de projet (30 000 euros maximum)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la rédaction de la lettre d'intention sur la base des projets des professionnels (diagnostic, cartographie, devis...)</li> <li>- Demande de devis auprès des prestataires et comparaison (accompagnement cabinet de conseil, logo,...)</li> </ul>
<p><b>Formalisation du projet de santé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertation avec les acteurs du territoire pour définir les actions du projet de santé (groupes de travail, questionnaires, entretiens...)</li> <li>- Rédaction du projet de santé (diagnostic territorial de santé (approfondi), présentation de la CPTS, axes et actions du projet (fiches actions détaillées avec porteurs et ressources...), outils, budget prévisionnel de la CPTS (selon la taille de la CPTS, part fixes et variables), calendrier prévisionnel, gouvernance de l'association (statuts/ RI/ organisation...))</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration et rédaction du projet de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interface entre le Bureau de l'Association et le cabinet de conseil/ les prestataires</li> <li>- Envoi des invitations aux différentes réunions</li> <li>- Organisation et participation des travaux de groupe <ul style="list-style-type: none"> <li>- Relecture et coécriture du projet</li> <li>- Partage des actions inter-CPTS</li> </ul> </li> <li>- Benchmark et mise en lien avec les prestataires informatiques pour qu'ils présentent leurs différentes solutions numériques</li> <li>- Aide à la mobilisation des acteurs du territoire</li> <li>- Poursuite de la communication autour du projet</li> </ul>
<p><b>Restitution du projet de santé et contractualisation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion de restitution auprès de l'ARS et de la CPAM (méthodologie concrète de mise en œuvre des actions, indicateurs de suivi, acteurs adhérents aux projets et aux différentes missions)</li> <li>- Réunion pour fixer les indicateurs et le rétroplanning de mise en œuvre des actions</li> </ul>	<p>=&gt; Délai de deux mois : notification par la DD 78 de non opposition / opposition au projet de santé en lien avec l'Assurance Maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature du contrat ACI (ARS/ CPAM / CPTS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formalisation du support de restitution</li> <li>- Contribution à la définition des indicateurs, du rétroplanning et à la formalisation du dossier ACI</li> </ul>

<b>Mise en œuvre du projet de santé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Recrutement de l'équipe<ul style="list-style-type: none"><li>- Locaux</li><li>- Outils</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Déployer les actions du projet de santé</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Diffusion des offres d'emploi pour recruter l'équipe de coordination de la CPTS</li><li>- Contribution au déploiement de certaines actions (notamment inter-CPTS) et au choix des outils</li></ul>
---	--	---	--